
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 26 FEV 2021

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 21-00209 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, est déclaré admissible par ordre alphabétique au concours direct de **recrutement sur mesures nouvelles spéciales d'un (01) Ingénieur de l'Aviation Civile, session 2020.**

Il s'agit :

INGÉNIEUR DE L'AVIATION CIVILE

ADMISSIBLE

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BARRO K. CHEICKH ABDEL KASSIM	2610_7938_6035_7910	B11780823	26/11/92

Arrêté la présente liste à 1 admissible.

Par ailleurs, le candidat admissible est invité à déposer son dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon